

LA SOLUTION
DU 1^{er} RÉSEAU NATIONAL
ASSOCIATIF DE SERVICE
À LA PERSONNE



Accompagner

*le plus longtemps possible
les personnes dépendantes
à domicile*



www.admr.org



pour tous, toute la vie, partout

GRAND ÂGE ET AUTONOMIE : LA PRIORITÉ AU MAINTIEN À DOMICILE



« 85%
des Français
souhaitent
vieillir
à domicile »

D'après les projections de la DRESS retenues par le rapport Libault en mars 2019, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie (au sens de bénéficiaires de l'APA) passerait de 1 265 000 en 2015 à 1 582 000 en 2030 et 2 235 000 en 2050, du fait de l'arrivée en âge avancé des premières générations du baby-boom.

85% des Français souhaitent vieillir à domicile* et l'âge d'entrée en EHPAD recule de plus en plus. Par ailleurs, l'EHPAD étant aujourd'hui perçu d'avantage comme un lieu de soins plutôt que comme un lieu de vie, les Français souhaitent vieillir à leur domicile moyennant la mise en place de prestations ou services leur permettant de rester chez eux dans des conditions optimales, tant de sécurité physique (téléassistance, domotique etc.) que d'offres de services variées.

L'accompagnement d'une personne en perte d'autonomie s'apparente trop souvent aujourd'hui à un parcours du combattant. En effet, la pluralité d'acteurs permettant de répondre à des besoins souvent divers (aide à la vie quotidienne, livraison de repas, soins infirmiers à domicile etc.) génère régulièrement des ruptures de prise en charge.

Par ailleurs, les aidants rencontrent de réelles difficultés à identifier puis coordonner les différents acteurs intervenants au domicile de leur proche à cause de la diversité des acteurs et de la méconnaissance des solutions existantes. Cette mission génère trop souvent épuisement et isolement.

Pour répondre aux besoins des clients et de leurs aidants et pour faire face à ce véritable défi démographique, l'ADMR a développé un nouveau dispositif d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

* (selon étude CSA de juin 2016).

CE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RÉPOND AINSI À PLUSIEURS ENJEUX MAJEURS :

Irène, 78 ans :

« Je veux rester vivre chez moi mais je serais rassurée si quelqu'un passait me voir le soir, au moment du coucher »

**Laurent, 41 ans,
conjoint de Jeanne, 43 ans :**

« Les auxiliaires de vie et les aides-soignants qui s'occupent de ma femme qui est en situation de handicap sont formidables, mais c'est vrai que parfois, je suis un peu perdu dans l'organisation »

Ali, 76 ans :

« J'ai été hospitalisé récemment et lors de ma sortie, c'est ma fille qui a fait toutes les démarches pour que j'aie l'aide nécessaire au quotidien : la livraison de mes repas et une aide à domicile pour m'aider à me lever et m'habiller le matin »

UNE NOUVELLE SOLUTION D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ À DOMICILE DÉVELOPPÉE PAR L'ADMR

Une nouvelle solution d'accompagnement

L'ADMR propose d'accompagner les personnes en perte d'autonomie tout au long de leur parcours de vie.

Dès lors qu'une personne en perte d'autonomie s'adresse à une association ADMR pour la réalisation d'une prestation, il est accompagné et suivi dans la cadre de son parcours de vie, pour faciliter son quotidien et éventuellement celui de son aidant.

NOTRE SOLUTION :

- **Trouver des solutions immédiates aux besoins des personnes en perte d'autonomie** : le bon service au bon moment grâce à l'expertise des équipes ADMR,
- **Proposer un panier de services très large**, que les services soient proposés directement par l'ADMR ou par un partenaire local,
- **Assurer une coordination générale autour de la personne**, grâce à des coordinateurs de parcours ADMR, interlocuteurs privilégiés des personnes en perte d'autonomie et leurs aidants, qui les accompagnent dans leurs besoins en aide à domicile, soins à domicile, leurs démarches administratives, des recherches de financements individuelles, l'aménagement de leur domicile, leur inclusion sociale, etc.
- **Mener une démarche préventive pour agir sur l'ensemble des déterminants du bien vieillir** : habitat, mobilité, nutrition, activités physiques, culture et loisirs, bénévolat, lien social...



Cette solution s'appuie sur 3 grands piliers



*Un panier
de services
global*



*Un coordinateur
de parcours*



*Une offre
numérique*



Un panier de services global

Une offre de service très large permettant de répondre à de nombreux besoins et situations, du quotidien, de confort, de sécurisation ou d'urgence.

Le réseau ADMR compte la quasi-totalité des services dans son offre. Sur les territoires où certains services ne seraient pas assurés

par l'ADMR (par exemple une solution d'hébergement temporaire), des partenariats locaux seront noués avec les structures vers lesquelles l'ADMR pourrait diriger la personne en perte d'autonomie et/ou son aidant, tout en assurant une coordination avec les autres services ADMR dont il bénéficierait.

PRESTATIONS AIDE & SOINS À DOMICILE

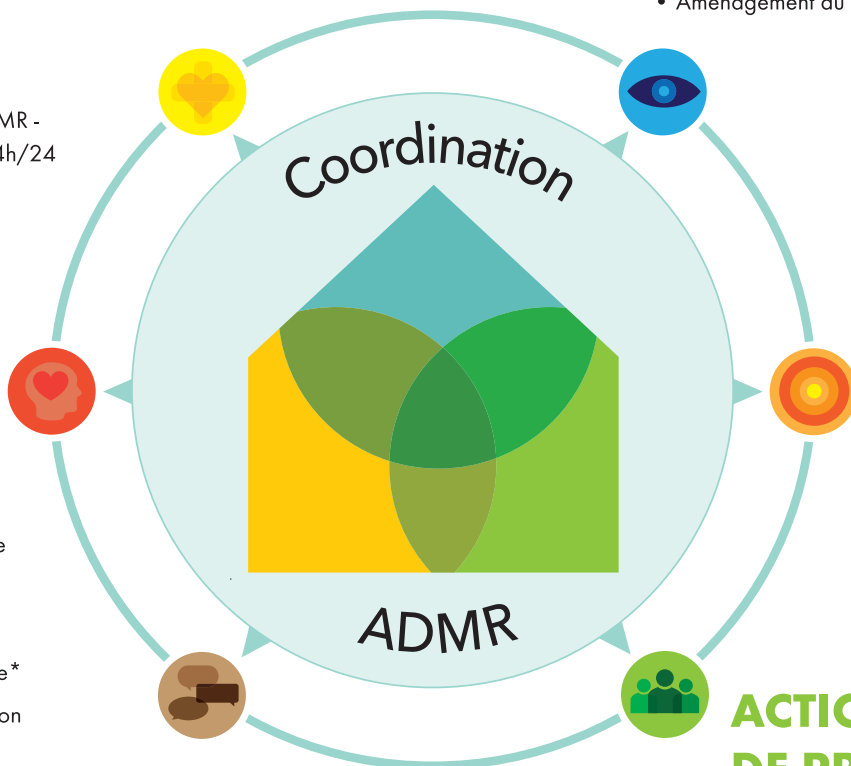
- Aide à domicile
- Soins infirmiers
- Entretien du logement
- Livraison de repas
- Adaptation du logement
- Transport accompagné
- Téléassistance Fillien ADMR - Centre d'écoute 7j/7 - 24h/24

SÉCURISATION RENFORCÉE DU DOMICILE

- Garde itinérante de nuit
- Infirmière de nuit*
- Domotique / Dispositif anti-chute Fillien ADMR
- Aménagement du domicile

SUIVI SANTÉ RENFORCÉE

- Infirmiers SSIAD ou infirmiers libéraux
- Hospitalisation à domicile
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Equipe mobile de gériatre*
- Médecin / Téléconsultation



GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE

- Gestion des sorties d'hospitalisation
- Places d'hébergement d'urgence*
- SSIAD d'urgence / SPASAD d'urgence

ACTIONS DE PRÉVENTION ET LIEN SOCIAL

SOUTIEN ET RÉPIT AUPRÈS DES AIDANTS

- Séjours vacances
- Plateforme de repit / Accueil de jour
- Relayage
- Café des aidants®



* En partenariat avec les acteurs locaux (EHPAD, hôpital, médecine de ville, etc).

Le coordinateur de parcours ADMR

Le coordinateur de parcours ADMR est l'interlocuteur privilégié des personnes en perte d'autonomie à domicile et de leurs aidants.

Il les accompagne, les suit et les oriente grâce à sa capacité à mettre en place une offre de services adaptée et renforcée au domicile tout au long de la vie de la personne en perte d'autonomie.

Sa vision à 360° des acteurs qui peuvent intervenir au domicile de la personne lui permet d'assurer un déclenchement réactif et pertinent des services nécessaires lorsqu'un besoin ou une urgence apparaît : le bon service au bon moment.

Il assure également une coordination des acteurs intervenant au domicile afin de soulager les aidants dans cette tâche.



Le coordinateur de parcours ADMR

Ses principales missions sont :



Coconstruire, suivre et adapter le projet d'accompagnement de la personne et de ses aidants,



Informier, conseiller et orienter sur l'offre de services adaptée,



Coordonner les différents acteurs (établissements de santé, libéraux, réseaux, associations) et les différents services (d'aide à domicile, livraison de repas, de soins infirmiers à domicile, d'hébergement temporaire, transports accompagné, téléassistance ...) et veiller au bon déroulement du projet d'accompagnement.



Gérer la prise en charge de la personne suite à une alerte ou une situation à risque,



Aider à la recherche de financements individuels adaptés à la situation de la personne,



Créer un maillage de partenaires locaux.



Un offre numérique innovante

Le réseau ADMR dispose de son propre système d'information unique et intégré.

Ce système intégré permet d'assurer un suivi et une coordination de meilleure qualité et plus efficient puisqu'aucun développement d'interopérabilité n'est nécessaire entre les différents logiciels métiers et applications des différents services.

Outils numériques à disposition des professionnels de l'ADMR :

> **Évaluation multidimensionnelle des besoins**, systématique avant chaque intervention ADMR grâce à l'**application web Evaluation** (développée par l'ADMR) :

- Environnement et entourage
- Habitudes de vie
- Besoins d'aides humaines et techniques
- Besoins de soins
- Alimentation
- Médicaments et traitement
- Equipement du domicile - Risques et prévention au logement
- Présence d'aidant - risque d'isolement
- Etc.

> **Consolidation des plannings** des différentes structures ADMR intervenants au domicile de la personne

> **50 000 smartphones** pour les aides à domicile et les aides-soignantes

> **Application Vigilance ADMR** : permet de repérer les fragilités chez les personnes en perte d'autonomie, prévenir le risque de perte d'autonomie, éviter une aggravation de l'état de santé ou une hospitalisation brutale. Dans les prochains mois, l'application permettra également d'évaluer la situation de l'aidant afin d'éviter une aggravation de l'épuisement de l'aidant et éviter des situations de rupture.

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR L'ADMR :

> **Espace clients/aidants ADMR** : espace personnel en ligne permettant à la personne en perte d'autonomie et/ou aux aidants d'accéder aux informations relatives aux différentes prestations : planning d'intervention, facture, déclaration d'absence, contacts, messagerie etc.

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES COORDINATEURS DE PARCOURS ADMR

Un outil de coordination sera développé pour permettre au coordinateur de parcours ADMR d'assurer ses missions, comprenant notamment :

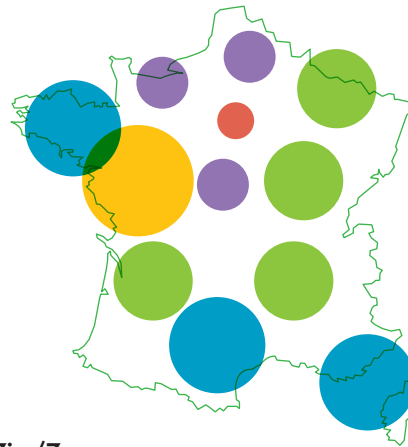
- Vu sur les plannings des services intervenant chez la personne en perte d'autonomie
- Contacts (aidant, autres structures intervenant dans le parcours, professionnels de santé / Doctolib)
- Carte du périmètre d'intervention des structures du territoire
- Remontées des alertes Vigilance
- Messagerie sécurisée



CET ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ À DOMICILE RÉSULTE DE LA CAPACITÉ DE L'ADMR À :

Depuis
75
ans

Proposer depuis 75 ans des solutions personnalisées
notamment d'aide, de soins à domicile, d'actions de prévention
de la perte d'autonomie, d'aménagement du logement,
d'actions d'aide aux aidants et de maintien du lien social



Accueillir partout en France les aidants et les proches, au sein de nos 2700 points d'accueil physiques : maisons des services ADMR et associations locales ADMR

24/24

Assurer une présence 24h/24 et 7jrs/7
notamment via la plateforme téléphonique
d'écoute ADMR, qui prend le relai en dehors
des horaires d'intervention ou d'ouverture
de l'association (astreinte)

7jrs/7



Coopérer au sein de notre propre réseau entre les acteurs du domicile SAAD, SSIAD, Centres de santé, mais aussi en coopération externe, avec la médecine de ville, les EHPAD, les hôpitaux du territoire

L'ADMR, C'EST 75 ANS D'EXPÉRIENCE
AUX SERVICES DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE
ET UN NOUVEAU MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT POUR DEMAIN.



Union Nationale ADMR
184A Rue du Faubourg
Saint Denis
75010 Paris

Tél : 01 44 65 55 55
E-mail : info@admr.org



*Acteur de l'économie sociale et solidaire,
l'ADMR est le 1^{er} réseau français de service à la personne*

www.admr.org



pour tous, toute la vie, partout